

Inscription sur listes électorales

L'inscription sur listes électorales est nécessaire pour voter aux différentes élections.

Pendant la crise sanitaire

L'accès à ce service est possible selon les modalités et horaires habituels.

En bref

L'inscription sur listes électorales est nécessaire :

- pour une première inscription sur listes électorales ;
- en cas d'emménagement sur la commune.

De manière générale, l'inscription est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après révision annuelle des listes électorales.

Pour qui ?

L'inscription concerne :

- les citoyens français habitant en France souhaitant s'inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- les citoyens de l'Union européenne résidant en France souhaitant s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour les élections municipales ou européennes.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales, à l'exception de ceux qui n'auraient pas été recensés ou qui l'auraient été trop tardivement ou de ceux qui auraient déménagé.

La démarche

L'ensemble des démarches liées aux inscriptions sur listes électorales est à retrouver sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>)

Contacts

Service relations aux usagers
Hôtel de ville
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex
02 28 25 20 00

Mairie annexe des Thébaudières
Place des Thébaudières
44800 Saint-Herblain
02 28 25 23 33

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras
44800 Saint-Herblain
02 28 25 23 38

Horaires

Hôtel de Ville :

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- samedi : 09:00-12:00

Mairie annexe des Thébaudières :

- lundi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mardi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- mercredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30
- jeudi : 08:30-12:30
- vendredi : 08:30-12:30, 13:30-17:30

Fermée en période de vacances scolaires.

Carré des services :

- mardi : 08:30-12:30
- mercredi : 08:30-12:30
- jeudi : 08:30-12:30

Contacts

Direction du secrétariat général et des affaires juridiques
Service relations aux usagers
Hôtel de ville
2 rue de l'Hôtel-de-Ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex
02 28 25 20 00

Mairie annexe des Thébaudières
Place des Thébaudières
44800 Saint-Herblain
02 28 25 23 33

Le Carré des services publics
15 rue d'Arras
44800 Saint-Herblain
02 28 25 23 38